



# TAI YAT DISTRIBUTION

Produits Exotiques - Import Export

Tel. : 01 39 93 57 02  
01 39 93 61 19

Mail : contact@taiyat.fr

Date 20/04/2024

Code Client 07520

Echéance 20/04/2024

A RECEPTION

IBAN FR7610207001987021648586739

BIC CCBP-FR-PP-MTG

**NOUTAM**  
83 RUE DES POISSONNIERES

75018 PARIS 18  
FRANCE

## FACTURE N° 217360

Page 1 / 1

Colis	Désignation	Cal	Cat	Provenance	P.U. HT	Pièces	Uv	P.U. TTC	MT TTC	T
10	BL n° 120624 Du 20/04/2024	1		BELGIQUE	20.76	10	c	21.900	219.00	1
1	Aile de poulet VAN O BEL 10 kg	1		BELGIQUE	0.00	1	c	21.900	0.00	1

Colis	Base HT.	Taxes parafiscales			T.V.A.			NET A PAYER TTC		
		Base	Taux	Montant	Base	Taux	Montant			
	11.00	207.58			207.58	5.50	11.42			

**219.00 EUR**

Tous les agrumes importés sont conservés au moyen du Diphényle, Thiabendazole, Cistrosol et dérivés. Bananes traitées à Imazalil thiabendazole. Pommes de terre de consommation traitement antigerminatif. Agent d'enrobage : E473, E466, e471 ou tout autre produit mentionné sur l'emballage. La société TAI YAT DISTRIBUTION rappelle qu'elle n'est pas fabriquant des produits vendus, y compris 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> gamme, sa responsabilité ne peut être engagée en cette qualité. Cette facture doit être réglée à la date indiquée ci-dessous, en application de la loi du 31/12/92. Son règlement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte. Son règlement tardif donnera lieu à une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et à une indemnité forfaitaire de 40 euros. Exonération de TVA : Autoliquidation.

Pour être recevable, toute réclamation devra être produite dans un délai de 24 heures à compter de la réception de la marchandise. Passé ce délai, toute réclamation sera refusée. En cas de contestation, le Tribunal de LYON est seul compétent.

TAI YAT DISTRIBUTION - 26, Avenue Albert EINSTEIN - - 93150 LE BLANC MESNIL

Société par Actions Simplifiées au capital de 250 000 EUR - TVA : FR 38 443 695 598 - Siret : 443 695 598 00039 - code APE - RCS 443 695 598